



## Exhibition 'l'Afrique fait la différence'

En 1996, l'Institut International de l'Ombudsman (IIO) a démontré son soutien au nouveau 'Afrique du Sud' en organisant sa réunion de la région Afrique à Pretoria - Alors que le bureau du Protecteur Public pour l'Afrique du Sud (PPSA) n'avait qu'un an d'existence. Quatre ans plus tard, en 2000, l'IIO a tenu sa 7ème Conférence mondiale quadriennale à Durban – la première Conférence mondiale de l'IIO qui s'est tenue en Afrique. C'était très encourageant, pour le moins, que la conférence ait été adressée par les deux présidents Mandela et Mbeki. Tous les participants ont été inspirés et redynamisés par la vision et la volonté de notre hôte, le PPSA et, en effet, de tous les Ombudsman existants et émergents en Afrique.

Je n'imaginai pas que 16 ans plus tard, je reviendrais à Durban contribuer à bâtir les bureaux des Ombudsmans Africains par le biais du Centre de Recherche (CROA). C'est un moment capital que d'être en Afrique du Sud et au CROA. Cinq ans ne durent pas longtemps dans la vie d'une institution et le CROA a bien réussi malgré l'insuffisance du personnel, le leadership qui n'est pas permanent et la gouvernance à distance. Avec des opérations quotidiennes maintenant implantées à l'Université de KwaZulu-Natal, le CROA est prêt à progresser avec une force renouvelée.



En particulier, le CROA collabore avec l'étude approfondie de l'IIO en Afrique. Ce sera encore une autre occasion de montrer 'la différence que l'Afrique fait' dans l'évolution de la notion d'Ombudsman.

Nous espérons que vous trouverez les rapports et les présentations du nouveau concept d'Ombudsman instructif et inspirant dans ce bulletin. Vos commentaires, suggestions, rapports et autres idées sur l'amélioration de ce bulletin sont toujours les bienvenus.

**Madame. Arlene Brock**  
Directrice du CROA

## CONTENU

Présentation du nouveau protecteur public d'Afrique du Sud, Madame Busisiwe Mkhwebane	2	Conférence internationale du Burundi, 27-27 Septembre 2016	7	Profil: Introduction du Nouveau Membre: Médiateur du Niger	11
5 <sup>e</sup> Assemblée générale de l'AOMA/Formation du CROA à Durban, Afrique du Sud	3	Institut International de l'Ombudsman (IIO) – 11 <sup>ème</sup> Conférence mondiale quadriennale	9	Rapport sur les projets de recherche et Formation du CROA	12
Présentation de l'Ombudsman du Malawi	4	Formation et Recherche du CROA en Côte d'Ivoire - Février-Mars 2017	10	Evénements à venir	14
14 <sup>e</sup> Réunion du Conseil du CROA	6			Phrases utiles	15
				Coordonnées	16

Félicitations au Dr Victor O. Ayeni, qui a été nommé chercheur honoraire dans le cadre du Programme de démocratie, de gouvernance et de prestation de services (DGSD) du Conseil de recherches sur les services humains en Afrique du Sud. <http://www.hsrc.ac.za/fr/news/view/prof-ayeni-dgsd>

# Présentation du Nouveau Protecteur Public Sud-Africain: Madame Busisiwe Mkhwebane



Le quatrième protecteur public de l'Afrique Busisiwe Mkhwebane a récemment atteint 100 jours au bureau, une période qu'elle a décrite comme difficile mais fructueuse, dans une sortie de presse récente.

Madame Mkhwebane, qui est également le nouveau président du conseil d'administration du Centre Africain de Recherche sur l'Ombudsman, a été nommé au poste en octobre 2016 par le président Jacob Zuma suite à un processus de sélection rigoureux mené par un comité ad hoc parlementaire.

Elle a remplacé l'ancienne présidente du conseil du CROA Madame Thuli Madonsela, dont le mandat de sept ans, qui est non renouvelable en tant que protecteur public, a pris fin le même mois.

S'adressant à la conférence, Madame Mkhwebane a annoncé des réalisations majeures, y compris : le rendement de la performance institutionnelle globale pour le trimestre coïncidant avec ses 100 premiers jours au bureau par rapport au trimestre qui l'a précédé qui est presque triplé.

Elle a également publié trois rapports d'enquête, a publié des conclusions provisoires dans huit questions pour les commentaires des parties impliquées, a produit 19 projets

de Me Mkhwebane a déclaré que le fait d'aller à la base signifiait que son bureau resterait un lieu de refuge et, par la suite, un lieu de justice pour tous...

de rapports d'enquête. Afin, elle a réduit les accumulations des plaintes de plus d'un an en finalisant environ 159.

"Je souhaite remercier mon prédécesseur immédiat, Madame Madonsela et ceux qui ont été là avant elle pour le fondement solide qu'ils ont posé collectivement. Madame Mkhwebane a déclaré, en plus qu'elle a hérité d'une institution solide, avec des systèmes en place et une équipe dévouée, qualifiée, expérimentée et laborieuse.

Plus tôt, suite à sa nomination, Madame Mkhwebane a déclaré qu'elle voulait donner son attention sur le fait que les services du bureau soient situés au niveau de la base tout en ne négligeant pas des advertances telles que la corruption.

"Je suis prête à sacrifier ma propre liberté pour m'assurer que tous les Sud-africains (dans les régions les plus reculées) puissent profiter des fruits de la démocratie", a-t-elle déclaré.

Madame Mkhwebane a déclaré que le fait d'aller à la base signifiait que son bureau resterait un lieu de refuge et, par conséquent un lieu de justice pour tous.

Un ancien chercheur principal et représentant provincial intérimaire du protecteur public dans le centre économique du pays, le Gauteng, Madame Mkhwebane a déclaré que sa venue à l'institution ressemblait à un retour à la maison.

Madame Mkhwebane est un avocat chevronné, qui apporte avec elle une grande expérience, ayant travaillé dans les domaines des droits humains. Elle a également occupé le poste de diplomate sud-africain en Chine et a eu une courte période de prestation à l'Agence de sécurité de l'Etat.

Madame Mkhwebane détient des diplômes de Bachelier et LLB (en droit) de l'Université du Nord en Afrique du Sud. Elle possède également un diplôme supérieur en droit fiscal de l'Université Rand Afrikaans toujours en Afrique du Sud.

Elle termine actuellement sa maîtrise en leadership commercial à 'School of Business Leadership' de l'Université de l'Afrique du Sud.

# Cinquième Assemblée générale AOMA/formation du CROA à Durban, Afrique du Sud

La 5<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AOMA s'est tenue le 4 novembre 2016 à Durban, en Afrique du Sud, organisée conjointement par le PPSA et le CROA. Le Dr Victor Ayeni, qui a joué un rôle important dans la direction de nombreux bureaux des Ombudsmans ainsi que de l'AOMA, a présenté une présentation captivante lors du dîner de bienvenue sur: '50 ans de l'Ombudsman en Afrique: rétrospective et perspectives'.

Vingt-sept pays membres étaient présents, avec le secrétaire général de l'AOMA Dr Otiende Amollo accueillant H.E. Antonio Fonseca, représentant du nouveau membre Cap Verde et H.E. Nasar Hassan de Libye, dont l'institution est revenue après une absence considérable.

La réunion a été déclarée avoir atteint le quorum et les excuses ont été reçues du Dr Paulo Tjipilica d'Angola, de l'honorable. Dora Zatte des Seychelles, Dr Kassin Issak Osman de Djibouti, de l'honorable Fatou Jallow de Gambie, de l'honorable Gén. Facine Touré de Guinée, de l'honorable Baba Akhib Haïdara du Mali et membre honoraire, et de l'honorable Jeanne Kombila du Gabon.

Les procès-verbaux et les résolutions de la 4<sup>ème</sup> Assemblée générale tenue en novembre 2014 à Addis-Abeba, en Éthiopie, ont été notés. Le président de l'AOMA et l'Ombudsman en chef de l'Éthiopie Mme Foziya Amin, secrétaire générale de l'AOMA, le docteur Otiende Amollo et le directeur exécutif par intérim de l'AOMA, M. Leonard Ngaluma (qui a présenté le rapport financier pour (2015 et 2016), puis présenté des rapports.

À la suite de l'ordre du jour figurait une présentation des lignes directrices d'adhésion, qui ont été ratifiées. Ces lignes directrices proposaient trois niveaux d'adhésion - ordinaires,



Mme Foziya Amin, présidente de l'AOMA, avec les membres et les participants à la 5<sup>ème</sup> formation AOMA GA / CROA - Novembre 2016, Durban Afrique du Sud.

Associé et honoraire, avec seulement des membres ordinaires éligibles aux droits de vote et aux élections. La clôture de l'ordre du jour comprenait l'accord du Rwanda pour organiser et l'organisation en soi de la prochaine Assemblée générale de l'AOMA prévue pour 2018.

La journée s'est terminée par un dîner de célébration spéciale pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Ombudsman en Afrique, accueilli et adressé par le nouveau protecteur public sud-africain, madame Busisiwe Mkhwebane. Le dîner a également été adressé par le secrétaire général de l'AOMA, Dr Otiende Amollo et Mme. Foziya Amin, présidente de l'AOMA, qui a présenté des félicitations aux membres antérieurs de l'AOMA qui ont servi avec distinction et l'organisation et l'Ombudsman. Ces honorés étaient: le juge Mohammed Abuzaid Ahmed du Soudan, le Dr Tjipilica d'Angola, le Dr Mohamed Rukara du Burundi, le Dr Amollo Otiende, du Kenya, Me Thulisile Madonsela, qui récemment était encore le protecteur public d'Afrique du Sud, Kafando tardif du Burkina Faso et la défunte Erasto Mong'anya qui était le 1<sup>er</sup> Ombudsman de Tanzanie.

L'honorable T. Bahame Nyanduga a présenté quelques réflexions sur les 51 ans d'histoire de la Commission tanzanienne des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. Le Vice-recteur de l'Université de KwaZulu-Natal, le professeur John Mubangizi a salué les participants et a loué la présence du CROA au sein de la faculté de droit de son institution. Une présentation encourageante a été faite par l'invité d'honneur, représentant le gouverneur du KwaZulu-Natal - Monsieur Ravigansen R. Pillay, membre du Conseil exécutif provincial pour l'habitat et les travaux publics. Le divertissement a été animé par un talentueux ensemble de jazz d'étudiants et de nouveaux diplômés de l'UKZN.



Cinquième AG en session – 4 Novembre 2016, Durban Afrique du Sud.



# Présentation de l'Ombudsman du Malawi

## Commissaire Mme Martha Chizuma Mwangonde



**C**ommissaire Mme Martha Chizuma Mwangonde est une avocate avérée, membre du barreau de Malawi et membre de l'association de femmes avocates du Malawi et association des femmes juges du Malawi (membre fondateur et ancien agent). Elle détient une maîtrise en droit international et économie mondiale (LLM), baccalauréat en droit avec distinction (LLB), de l'Université du Malawi. Elle a plaidé le droit depuis 13 ans et a déjà travaillé avec Limbe 'Leaf Tobacco Company Limited' en tant que conseillère juridique, et a occupé les postes de vice-président de la cour des relations industrielles (IRC), de l'adjoint au greffier de la Cour d'appel et de la cour suprême. Elle était aussi magistrat résidente auprès de la cour d'appel. Elle est actuellement médiatrice de la République du Malawi et commissaire à la commission des droits de l'homme, où elle est responsable de la direction des personnes handicapées et des personnes âgées. En plus elle est commissaire de la Commission des services de la police du Malawi et membre de l'Inspection des prisons. Elle est membre du conseil d'administration de Vision Fund Malawi, Baobab Health Trust et Creative Center for Community Mobilisation (CRECOM) et PSI-Malawi.

**Q:** En tant que nouvel Ombudsman du Malawi, vous faites face à la tâche ardue d'enquêter sur les plaintes contre les organismes gouvernementaux, les fonctionnaires et les employés et d'être le 'Watchdog' sur les dépenses publiques de fonds publics. Quels sont les termes de référence de votre bureau et quel est votre pouvoir?

**R:** En tant qu'Ombudsman, je suis confiée au Chapitre X de la Constitution de la République du Malawi et à la Loi sur l'Ombudsman de 1996 pour enquêter sur les plaintes des membres du grand public où il est allégué qu'une personne qui a subi une injustice et où il y a eu un abus de pouvoir et un traitement injuste de toute personne par un fonctionnaire employé par un organe ou une institution du gouvernement.

**Q:** Vos pouvoirs d'enquête s'appliquent-ils également dans une situation 'fonctionnaire de l'état contre fonctionnaire de l'état' et quels mécanismes existent-ils pour protéger un plaignant contre la victimisation par d'autres membres de son propre département?

**R:** Mes pouvoirs dans la constitution couvrent toutes les allégations d'injustice présentées par 'toute personne'. L'accent est mis sur toute personne. Peu importe donc que le plaignant soit lui-même un fonctionnaire du gouvernement. Pour le moment partout où j'ai occupé le poste, je n'ai pas entendu de réclamations sérieuses de représailles pour avoir déposé une plainte. Mais dans très peu de cas qui ont été portés à mon attention, une réprimande sérieuse a été donnée à un fonctionnaire qui a comparu.

**Q:** Des mesures devraient-elles être prises contre un fonctionnaire dans un poste d'autorité qui se rend coupable de victimisation?

**R:** Encore une fois, je n'ai jamais été confrontée à une telle situation. Mais si jamais ça arrive, alors, une enquête appropriée sera menée sur la question et, en fin de compte, des mesures correctives devraient être prises.

**Q:** Quelle procédure est suivie une fois que l'Ombudsman a terminé une enquête?

**R:** Cela dépend du type d'enquête demandée par le plaignant. S'il s'agissait d'une plainte unique, lorsqu'un seul le plaignant présente l'allégation, les résultats seraient fournis au plaignant et le répondant dans l'affaire. D'autre part, s'il

s'agissait d'une enquête systémique qui a une portée plus large, les résultats ne sont pas seulement envoyés aux parties concernées dans l'affaire, mais aussi à l'assemblée nationale, dont je fais rapport et à diverses plateformes médiatiques pour la publication des conclusions.

**Q: Combien le rôle et les conclusions de l'Ombudsman dans une enquête sont-ils publics?**

**R:** Mon bureau se développe dans un contexte cohérent de responsabilité et de transparence dans toutes ses fonctions. Tous les résultats d'une enquête sont destinés à la consommation publique à volonté. Il serait très contraire à l'éthique d'un organe constitutionnel chargé de contrôler la mauvaise conduite administrative dans la fonction publique, de travailler sous un voile ou en secret.

**Q: De quelle manière le bureau de l'Ombudsman du Malawi peut-il être considéré comme une extension du processus de protection et de protection des droits de l'homme?**

**R:** Notre mandat principal en tant que bureau est d'enquêter sur les actes de mauvaise administration. Mais chaque cas de mauvaise administration entraîne une atteinte aux droits de l'homme et, chaque fois qu'un remède est prévu pour tout acte de mauvaise administration, nous protégeons également automatiquement les droits de l'homme. Mais plus précisément, la constitution du Malawi en section sa 15 (2) charge le bureau de l'Ombudsman de protéger et de promouvoir les droits humains des citoyens du Malawi.

**Q: Le public est-il suffisamment informé sur les fonctions de l'Ombudsman, qui couvre les trois paliers de gouvernement, et est-ce que vous voyez peut-être une stratégie de communication pour une sensibilisation à cet égard?**

**R:** Dans mon opinion honnêtement, il y a beaucoup de choses à faire pour faire avancer les connaissances des citoyens au sujet du bureau de l'Ombudsman. Avec une bonne lecture de repositionnement actuel, nous avons aligné un certain nombre d'activités pour faire passer l'information dans tout le pays. Il s'agit notamment des séances d'information sur les médias, des ateliers de sensibilisation, des rassemblements publics, des journées portes ouvertes de l'Ombudsman, des programmes de radio et de télévision.

**Q: Vous avez travaillé en tant que commissaire aux droits de l'homme au Malawi. Cette expérience vous a-t-elle aidé à formuler une approche spécifique à suivre dans vos nouvelles fonctions?**

**R:** En vertu d'un Ombudsman, en vertu de l'article 131 de

la Constitution, je deviens automatiquement un commissaire à la Commission des droits de la personne humaine. Ma participation à la Commission m'a mis au dépourvu de connaissances et de compétences et, en tant que tel, il était tout à fait inévitable que j'adopte une approche fondée sur les droits de l'homme à l'égard de mon travail.

**Q: Comment voyez-vous votre nouveau poste comme Ombudsman du Malawi?**

**R:** En plus d'être un grand défi, c'est aussi un humble honneur pour moi de servir dans ce poste et je veux l'utiliser pour le bien du peuple du Malawi et du gouvernement lui-même. Pour commencer, j'espère que, pendant mon temps, nous aurons un bureau d'Ombudsman qui est plus pertinent pour les gens et le gouvernement lui-même. Pour les gens, il devrait s'agir d'un forum où ils estiment que les injustices qu'ils ont subies aux mains du gouvernement ont été abordées de manière efficace. Je veux que le bureau soit compté comme un système gouvernemental et qu'il soit traité comme un vérificateur, et que lorsque nous disons quelque chose, le gouvernement devrait écouter et agir en conséquence. En fin de compte, je veux qu'un bureau de l'Ombudsman trouve son chemin dans l'ensemble du cadre des réformes de la fonction publique et ait un impact positif sur l'amélioration de la prestation de services publics au Malawi. Si je peux le faire pendant mon séjour ici, j'aurai rendu au moins une personne très heureuse.

**Q: Je sais que le directeur du CROA a passé un matin avec vous et votre équipe d'enquête lors de votre formation en enquête en septembre 2016. Voulez-vous faire un commentaire à ce sujet?**

**R:** Oui, en effet, mon équipe et moi-même avons eu une séance face à face avec madame Brock quand elle est venue au Malawi pour mener un atelier avec nos membres choisis sur l'enquête systémique en septembre de l'année dernière. J'ai spécifiquement demandé cette réunion à huis clos avec madame Brock parce que je voulais qu'elle nous aide à réfléchir et à appliquer les compétences que nous avons apprises pendant la formation à une plainte que nous enquêtons au moment de la formation. La plainte représentait l'occasion pour le bureau de mener une première enquête systémique. En tant que tel, il n'y avait pas de place pour l'erreur ou pour un travail de mauvaise qualité et donc nous avons besoin d'aide. Cette réunion s'est révélée très utile et a permis au bureau de publier un premier rapport systémique d'enquête et a attiré l'attention du pays, tant au sein du gouvernement qu'en dehors du gouvernement.

# 14ème réunion du conseil d'administration d'Ombudsman africain

La 14ème réunion du conseil d'administration du CROA a eu lieu le 6 juillet 2016 à Howard Collège, UKZN à Durban. Présent à la réunion étaient alors les membres du conseil d'administration Madame Thulisile Madonsela (Protecteur public, Afrique du Sud et présidente du conseil), Juge Edmond Cowan (Ombudsman du Sierra Leone), Dr. Paulo Tjipilica (Provedor de Justica – Angola), Mme Alima Traoré (Médiateur du Faso, Burkina Faso), Prof. John Mubangizi (DVC, UKZN) et Prof. Managay Reddi (Dean, School of Law, UKZN). Des excuses ont été reçues de Mme Fozia Amin (Présidente de l'AOMA et Chef Ombudsman, Ethiopie).

L'agenda du conseil d'administration a porté sur les changements en cours et à venir au CROA, conçus pour améliorer l'efficacité et l'efficience. Ceux-ci inclus:

- Le transfert réussi des fonds du PPSA au contrôle de l'UKZN. Cela garantit que l'approvisionnement, le recrutement et les paiements s'effectuent en temps opportun grâce aux systèmes et aux contrôles stricts de l'UKZN. Les rapports financiers auront maintenant le bénéfice d'une bonne tenue des dossiers et d'un professionnalisme grâce aux diverses divisions de l'UKZN, telles que l'approvisionnement, la gestion des ressources humaines et des bâtiments.
- Le recrutement de la nouvelle directrice du CROA. Au moment de la réunion du conseil, son permis de travail en Afrique du Sud était en instance. Elle a pu rejoindre le centre à la fin de juillet 2016.
- Réussite programmatique lors de la première formation en arabe en avril organisée par le Conseil national des droits de l'homme en Egypte (NCHR). Le Conseil a remercié et souligné le travail acharné de la directrice par intérim, le Dr Annie Devenish, et le responsable des relations publiques et des communications, M. Franky Lwelela, pour avoir accompli les opérations quotidiennes et pour avoir obtenu des programmes tels que la formation en arabe et la publication du dernier bulletin.

Le président, le professeur J. Mubangizi, le vice-recteur/chef de la faculté des études en droit et de gestion et le professeur M. Reddi, doyen de la faculté de droit, ont tous deux exprimé leur grand espoir et confiance en l'avenir dynamique du CROA.

Le Conseil a déterminé un certain nombre de questions, y compris:

- Que les secrétariats de l'AOMA et du CROA devraient se rencontrer pour discuter de leur gestion des relations. Le résultat devrait être le cadre de décision et de délégation.
- Que le secrétaire général de l'AOMA soit coopté en tant que membre du conseil d'administration du CROA et qu'une demande soit envoyée à l'AOMA pour une modification constitutionnelle à la Constitution de l'AOMA afin d'augmenter la représentation de l'AOMA sur le conseil du CROA et de donner au secrétaire général de l'AOMA le pouvoir de voter dans le conseil d'administration du CROA.
- Un plan d'urgence devrait être rédigé et approuvé par le conseil alors qu'un nouveau plan stratégique était en préparation. L'expertise devrait être acquise pour aider au plan stratégique.
- Que l'accréditation d'AOMA et du CROA aux Nations Unies soit poursuivie.
- Que l'AG serait organisée à Durban en novembre 2016 et que le CROA parrainé en partie conférence et Assemblée générale.
- Que la demande du CROA pour financer la rédaction du plan stratégique de l'AOMA soit prise en compte.

À la suite de la réunion du conseil d'administration, à la mi-septembre, le CROA a reçu une visite d'inspection à l'UKZN par le bailleur de fonds principal du CROA. Le Département sud-Africain des Relations Internationales et de la Coopération finance les opérations du CROA par le biais du Protecteur Public Sud-Africain de son *African Renaissance Fund*. Le CROA remplit les objectifs de ce fonds qui visent à promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance, la prévention et la résolution des conflits et le développement des ressources humaines. Le représentant du DIRCO a souligné que le CROA doit être prudent dans l'attribution de ses ressources principalement aux livrables de formation et de recherche. La PPSA cherche une nouvelle subvention du DIRCO tout en travaillant avec AOMA et CROA pour développer la durabilité grâce à d'autres sources de financement et de revenus.

Le conseil du CROA a tenu sa 15ème réunion du conseil le 14 février 2017. Cela sera rapporté dans le prochain bulletin.

# Conférence internationale du Burundi

27-29 septembre 2016



À droite: l'Ombudsman de l'époque du Burundi H.E. Mohamed Rukara. Centre: H.E., deuxième vice-président de la République du Burundi, Joseph Butore, qui représentait le président de la République. A gauche: Dr Amollo Otiende (l'Ombudsman de l'ancien secrétaire général du Kenya-AOMA).

La constitution de l'UNESCO déclare que "les guerres commencent dans l'esprit des hommes, (et) c'est dans l'esprit des hommes que doivent être les défenses de la paix". Ce message prononcé dans un discours du deuxième vice-président de la République du Burundi, son Excellence Joseph Butore, était à l'avant-garde de la conférence internationale sur "Le rôle de l'Ombudsman/Médiateurs et les leaders religieux dans la prévention de l'identité et des conflits religieux" tenue récemment au Burundi.

Le Burundi est un exemple global singulier des droits humains. Mandat de contribuer à la réconciliation et au rétablissement de la paix. Loi n° 1/04 du 24 janvier 2013 (amendant le numéro de loi 1/03 du 25 janvier 2010) prévoit que le Président de la République peut demander au médiateur de: participer aux actes de conciliation entre l'administration publique et les "forces sociales et professionnelles" (article 6, par. 3); S'occuper de missions spéciales de règlement et de réconciliation sur des questions générales concernant les relations entre 'les forces politiques et sociales'; et entreprendre des tâches spécifiques liées aux problèmes de réconciliation et de paix à l'échelle internationale. En conséquence, l'Ombudsman du Burundi convoque activement des conférences interreligieuses périodiques pour promouvoir la coopération dans la prévention de l'identité et des



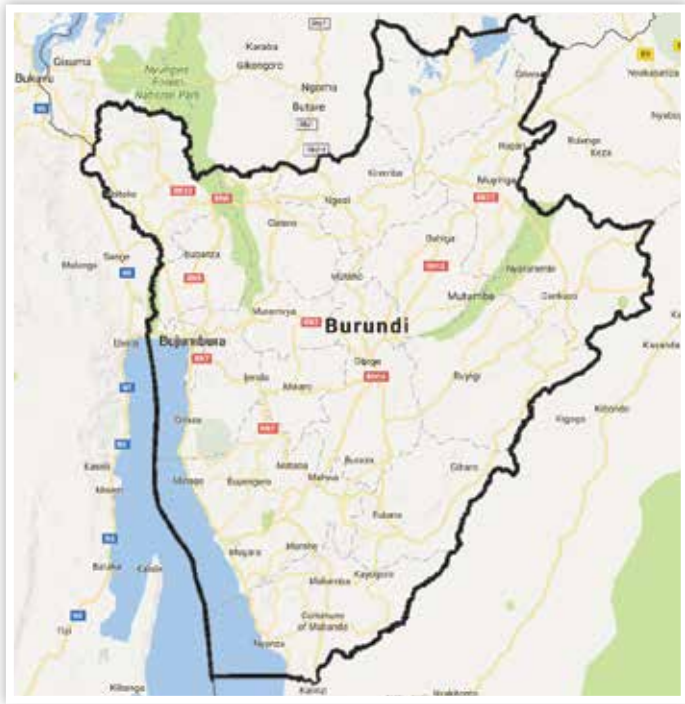
Monsieur Kevin Malunga, protecteur public adjoint pour l'Afrique du Sud, madame Arlene Brock, directrice du CROA, et le docteur Otiende Amollo, alors Ombudsman du Kenya, secrétaire général de l'AOMA.

conflits religieux. L'Ombudsman est largement soutenu par divers groupes religieux, hauts fonctionnaires, diplomates et sociétés civiles.

Et les médias. Lors de la réunion du Conseil de l'AOMA du 30 août 2016 en Namibie, le président du conseil du CROA a accepté sur place une demande de l'Ombudsman du Burundi pour le partenariat du CROA (R100 000) pour une conférence intitulée 'Le rôle de l'Ombudsman/médiateur et les leaders religieux Dans la prévention de l'identité et des conflits religieux'.

Cette conférence a eu lieu à Bujumbura, au Burundi, à partir du 27 au 29 septembre 2016 sous le patronage du





Président de la République du Burundi et l'Institution de l'Ombudsman du Burundi, avec le soutien supplémentaire d'institutions telles que l'Association africaine d'Ombudsman et de médiateurs (AOMA), La Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC); Le Centre africain de recherche sur l'Ombudsman (CROA) et le Conseil international pour la prévention et la médiation permanentes des conflits (CIPM).

Au moins 100 dirigeants de diverses institutions religieuses du Burundi et d'autres pays, y compris l'Égypte et la Tanzanie, ont participé. L'institution de l'Ombudsman était représentée par: le docteur Otiende Amollo, Ombudsman pour le Kenya, secrétaire général de l'AOMA qui a pu assister à la cérémonie d'ouverture et à la première journée; Monsieur Kevin Malunga, protecteur public adjoint pour l'Afrique du Sud; et Madame Arlene Brock et M. Franky Lwelela du CROA. Monsieur Malunga a donné un message de soutien soulignant le rôle particulier de l'Ombudsman du Burundi dans la prévention des conflits. Madame Brock a fait un exposé lors de la conférence soulignant le travail du CROA pour soutenir la paix et la stabilité.

Le travail de la conférence a commencé par le message de la paix en tant que représentants des confessions religieuses

“Les guerres commencent dans l'esprit des hommes, (et) c'est dans l'esprit des hommes qui doivent être les défenses de la paix.”

### – La Constitution de l'UNESCO

– Catholiques, protestants, musulmans et orthodoxes ont déclamés des prières œcuméniques. Le dénominateur commun de leurs messages portait sur la nécessité de créer un environnement favorable à l'harmonie sociale et à la paix durable. Les discours d'ouverture ont été donnés par H.E. l'Ombudsman du Kenya, l'Ombudsman du Burundi H.E. et H.E., le deuxième Vice-Président de la République du Burundi, Joseph Butore, qui représentait le président de la République.

À la suite d'un certain nombre de discussions animées, les recommandations de la Conférence comprenaient:

- Qu'est-ce qu'il faut pour que les autorités de l'État sollicitent l'assistance de chefs religieux pour compléter les politiques nationales qui soutiennent la gouvernance démocratique et l'harmonie sociale.
- Pour les leaders religieux de promouvoir les valeurs de la diversité, la tolérance inter-religieuse et les droits de l'homme parmi leurs partisans, et dans leurs programmes éducatifs; et encourager le dialogue interreligieux et communautaire afin de faciliter l'engagement à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits et des guerres.
- Pour les Ombudsmans et les médiateurs ; d'organiser des réunions régulières avec les collègues ainsi que avec des groupes religieux, la société civile et les institutions de l'État afin d'analyser ensemble les défis de la coexistence dans les communautés et d'établir des mécanismes pour le règlement amiable des conflits afin de maintenir un climat social pacifique.

Ambassadeur sud-africain au Burundi, H.E., O.E. Monareng et sa femme ont accueilli chaleureusement les délégués d'Afrique du Sud pour dîner.



# L'Institut international de l'Ombudsman (IIO)

## 11ème Conférence mondiale quadriennale



De gauche à droite: Viddhavat Rajatanun, Ombudsman, qui agit au nom d'Ombudsman en chef; Boon Tapanadul, Ombudsman; Monsieur. John R. Walters, président de l'IIO et Ombudsman de la Namibie; Dr Günther Kräuter, Ombudsman d'Autriche et Secrétaire général de l'IIO; et M. Raksagecha Chaechai, secrétaire général du Bureau de l'Ombudsman.

L'Institut International de l'Ombudsman (IIO), créé en 1978, est la seule organisation mondiale pour la coopération de plus de 170 institutions indépendantes de l'Ombudsman de plus de 90 pays dans le monde entier. L'IIO est organisé en six chapitres régionaux (Afrique, Asie, Australasie et Pacifique, Europe, Caraïbes, Amérique latine et Amérique du Nord). Il y a maintenant 27 membres africains (25 bureaux nationaux d'Ombudsman et deux bureaux sectoriels de l'Ombudsman). Lors de sa réunion de la mi-novembre, le conseil d'administration de l'IIO a accueilli les deux membres africains les plus récents de la famille IIO: le Médiateur de la République du Sénégal et la Commission des droits de l'homme du Zimbabwe.

La 11ème Conférence mondiale quadriennale de l'IIO a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) du 13 au 19 novembre 2016 (pour la toute première fois en Asie). Le thème: 'L'évolution de l'Ombudsman' a permis aux médiateurs du monde entier de se rencontrer et de partager leurs expériences et leurs expertises. Un tel apprentissage informe et renforce leur travail quotidien en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, en luttant contre la mauvaise administration et en soutenant la bonne gouvernance et la primauté du droit humains. Parmi les sujets abordés, mentionnons: l'approche des droits de l'homme à l'Ombudsman, la spécialisation et les défis de multiples juridictions, le rôle des mécanismes nationaux de prévention, les dangers qui guettent l'Ombudsman et la sensibilisation du public. Monsieur John Walters a présidé la conférence. La protectrice publique Caroline Sokoni,

Madame Thulisile Madonsela, Monsieur Otiende Amollo, Ombudsman Leshele Abel Toadlane du Lesotho et Madame Arlene Brock ont fait des présentations.

Lors de la Conférence mondiale, M. Peter Tyndell (Ombudsman pour l'Irlande) a succédé monsieur John Walters (Ombudsman récemment nommé pour la Namibie) en tant que nouveau président de l'IIO. L'Afrique peut être très fière des services de Walters dans le conseil d'administration de l'IIO. Il a été élu membre du conseil d'administration par la région africaine en 2012. Il a bien servi comme premier vice-président puis président mondial de 2014-2016. Sous son leadership, l'IIO a travaillé sur les réformes électorales et les réductions de conditions d'adhésion pour la ratification en Thaïlande. En juillet 2016, l'IIO a également lancé une nouvelle forme de soutien pour ses membres - missions d'enquête. Afin d'avoir une compréhension claire de la situation du commissaire aux droits de l'homme de la Pologne, dont le bureau a connu des compressions budgétaires et des limites potentielles à son mandat, l'IIO a effectué une mission d'enquête en Pologne. Les leçons tirées de cette initiative sont susceptibles d'informer le soutien futur des membres.

L'IIO a publié une étude européenne sur l'Ombudsman et a mené des études comparatives sur les régions australiennes/pacifiques et asiatiques. L'IIO a annoncé en Thaïlande que la prochaine région à étudier sera l'Afrique. Le CROA collaborera en effectuant les entrevues et les premières ébauches de cette étude. Au lieu des études plus larges et fragmentaires sur l'immigration et la répression, limitées à 16 pays, tel qu'il était initialement prévu dans le plan stratégique du CROA 2016-2019, le CROA pourra maintenant interviewer chaque bureau de l'Ombudsman en Afrique avec une gamme beaucoup plus complète de sujets.

On ne peut pas laisser entendre que le Bureau de l'Ombudsman de Thaïlande était généreusement incontournable en accueillant la 11ème Conférence mondiale quadriennale de l'IIO, malgré le fait que le pays était en deuil pour le décès de son renommé roi Bhumibol Aduleyadej. Il était le plus grand monarque régnant au monde, ayant régné depuis 70 ans. L'hospitalité et l'attention du personnel de l'Ombudsman pour la Thaïlande étaient assez impressionnantes. L'une des fonctionnalités les plus mémorables a été la création de timbres-poste avec le billet photo-légal de chaque participant pour le courrier publié en Thaïlande!

# Formation et recherche du CROA en Côte d'Ivoire

## Février - Mars 2017



Ouverture de la formation OPCAT: Mgr. Joseph Spiteri de l'Église apostolique M. Kouadio Jeannot Ahoussou Koffi, ministre chargé du dialogue politique et des relations avec les institutions représentant le vice-président de la Côte d'Ivoire et l'Ombudsman de Côte d'Ivoire, M. Ngolo Koulibaly.

### a. Formation OPCAT

18 pays (dont 11 étaient représentés par Ombudsman et 7 par les secrétaires généraux ou les chefs des divisions des droits de l'homme) ont participé à un atelier de formation sur le Protocole facultatif à la convention contre la torture en Côte d'Ivoire du 27 février au 1er mars. Les pays parrainés par le CROA pour y assister étaient: le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, l'Afrique du Sud (Ombudsman militaire), la Sierra Leone, le Soudan, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

La formation, bien facilitée par M. Ben Buckland, a été menée par l'Association pour la prévention de la torture de Genève (qui est l'agence principale qui mène une formation sur les mécanismes nationaux de prévention). APT a été parrainé par l'International Ombudsman Institute, qui a également soutenu la traduction et d'autres logistiques. La satisfaction globale sur une échelle de 1 à 100 variait de 85 à 95% en ce qui concerne: le contenu technique sur l'OPCAT; pertinence et réponses aux questions; l'opportunité de partager les situations et les défis existants; et la consultation sur l'élaboration de stratégies pour l'avenir.

En résumé, les participants se sont engagés à quatre grandes catégories d'actions (par exemple, les pays qui se sont engagés dans le numéro 3 auraient nécessairement agi sur des nombres 1 et 2).

Conformément à leur capacité et à leur environnement domestique, les participants se sont engagés à diverses

actions contre la torture de personnes en détention:

1. Informer les gouvernements, la société civile et/ou le public par le biais des rapports, de médias et des sensibilisations ciblées,
2. Convoquer des réunions et/ou organiser une formation pour les parties prenantes,
3. Plaider pour la ratification de la convention contre la torture et l'OPCAT, ainsi que sur l'établissement et/ou le renforcement des mécanismes nationaux de prévention et
4. Travailler directement avec les victimes par éducation et inspections systémiques accrues des lieux de détention.

Un bureau qui fonctionne déjà en tant que MPN évaluera sa propre préparation et ses négociations avec le gouvernement sur les prochaines étapes à suivre pour être officiellement désigné.

Un Ombudsman, qui fonctionne déjà en tant que MPN, évaluera sa propre préparation et les prochaines étapes à désigner.

Le CROA examinera et partagera les progrès réalisés par les participants.



### b. Recherche de l'IIO en Afrique

Le CROA s'appuie sur les rassemblements d'Ombudsman pour la formation en effectuant simultanément des recherches pour sa collaboration globale avec l'IIO. Le CROA a lancé l'utilisation du modèle d'enquête IIO en Côte d'Ivoire. Dix pays (Ombudsman et cadres supérieurs) ont participé avec enthousiasme (la plupart d'entretiens ont été plus de deux heures chacun).

Le CROA utilisera la réunion d'IIO du 27 au 30 mars/ formation stratégique en Zambie pour mener d'autres entretiens. L'objectif est de compléter les entretiens exhaustifs des 44 Ombudsmans dans tout le continent d'ici la fin de 2018 et travailler avec l'IIO pour publier l'étude finale en 2018.

## Profil

### Présentation du nouvel membre **Ombudsman du Niger**



Médiateur du Niger (M. Sirfi Ali)

**D**écret pris dans le Conseil des ministres en date du 8 Juillet 2016, M. Sirfi Ali a été nommé Médiateur de la République du Niger. M. Ali est né le 1er janvier 1955 dans la région de Tillabéri au Niger. Il est avocat de profession, est marié et père de cinq enfants. Certaines de ses autres fonctions comprennent:

- Vice-président de la Commission nationale des élections;
- Le commissaire national aux droits de l'homme et liberté fondamentale depuis 2008;
- Rapporteur de la Sous-Commission contre la discrimination raciale, ethnique et religieuse;
- Président du Comité pour l'Organisation de l'Examen périodique universel (EPU);

- Responsable de la formation des formateurs sur l'uniformisation d'action, la loi des cautionnements, la pratique du contentieux des saisies dans la loi d'Ohada et la défense du droit commercial général;
- Président du Jury du concours d'aptitude au stage d'avocat (2010 et 2011);
- Administrateur de ASUSU SA (Banque de développement Afrique de l'Ouest); et
- Président du Conseil d'Administration (PCA) du Sahel mondial (Société Anonyme des Transports).

Établi en 2008 par la loi no. 2008-36 du 10 juillet 2008, l'Institution du Médiateur (Ombudsman) est une jeune institution qui a été confrontée à une incertitude due à une instabilité politique récente. Le Médiateur a été suspendu après le coup d'Etat militaire du 18 février 2010. Sa fonction a ensuite été rétablie par la loi no. 2011-18 du 8 août 2011 après avoir été revu constitutionnellement le 25 novembre 2010.

Monsieur Sirfi Ali a pris ses fonctions mardi 12 juillet 2016. En tant qu'Ombudsman, ses services sont à la disposition des citoyens de son pays. Les différends concernant tout organisme national ou international avec une mission de service public, administratif, semi-privé ou privé, peuvent être amenés à l'établissement. Les réclamations sont faites par écrit ou oralement pour ne pas défavoriser les analphabètes. Une fois que l'Ombudsman a accepté l'affaire, il mène ensuite les enquêtes. Après avoir mené une enquête, une décision est prise le plus tôt possible. Le plaignant doit rester à la maison pendant l'enquête. Ce processus est appelé 'justice rapide et libre'. La conclusion de l'Ombudsman ne concerne cependant pas l'autorité de la chose jugée en justice. L'Ombudsman cherche une solution par équité ou par accord entre les parties. L'institution n'a aucun conflit avec la loi, mais cherche à la compléter.

L'AOMA et le CROA accueillent M. Ali à la communauté Africaine des Ombudsmans et attend, avec impatience, travailler avec l'Institution pour renforcer la responsabilité et la bonne gouvernance dans la région.



# Rapport sur les projets de recherche et formation du CROA

## a. Recherche (Extension de l'Étude d'Analyse Comparative)

En profitant du rassemblement panafricain d'Ombudsman avec le CROA: la formation et l'Assemblée générale de l'AOMA en novembre 2016, l'équipe de recherche du CROA a entamé la deuxième phase de la stratégie d'analyse comparée des systèmes juridiques qui régissent l'étude des bureaux de l'Ombudsman. Les médiateurs, leurs adjoints, leur personnel et leurs assistants juridiques ont été interviewés au Rwanda, au Ghana, à Madagascar et en Libye au cours de cette formation.

Une autre interview a également été menée avec Zahra Mohamed, chef de département, Ombudsman de Djibouti, plus tard dans le mois de la conférence quadriennale de l'IIO à Bangkok. A ce jour, le CROA a complété des entretiens avec cinq des huit autres pays sélectionnés pour la phase de prolongation de l'étude. Le Centre est également heureux d'annoncer que, dans l'avenir, cette étude sera intégrée dans l'étude africaine élargie de l'IIO, avec le CROA en tant que partenaire de recherche.

## b. Formation au Malawi

Le CROA a mené une formation pratique d'apprentissage de quatre jours pour 35 participants (y compris les Ombudsmans) du Bureau de l'Ombudsman du Malawi du 5 au 8 septembre 2016. Sans frais pour le CROA, l'Ombudsman du Malawi, avec une aide du PNUD, a payé pour le voyage de membres du CROA pour dispenser la formation.



La formation était un programme pratique qui s'est tenu pendant le cycle des durées des plaintes, des principes pour l'admission et le triage jusqu'à la collecte, l'analyse, les conclusions et les rapports de preuves. Bien qu'axé sur l'écoute, la persuasion et plusieurs outils d'analyse, les thèmes de la bonne gouvernance, de bonnes pratiques administratives et de l'application de la loi ont également été abordés. La formation, hautement interactive, basée sur des scénarios et flexible, repose sur l'idée que les participants peuvent tirer des leçons du bon travail qu'ils accomplissent déjà. Les participants ont été exhaustés, mais ont participé avec enthousiasme (même avec les devoirs à faire chaque nuit).

Le 9 septembre, Madame Arlene Brock a consulté l'Ombudsman et son équipe de sept personnes qui travaillaient sur une enquête systémique très sensible. Elle les a ensuite reliés au Dr Victor Ayeni, qui a été en mesure de fournir des conseils supplémentaires sur ce premier rapport systémique majeur depuis que l'Ombudsman a été nommé.

## Plan stratégique du Malawi



Le 9 mai 2016, Madame Arlene Brock et Franky Lwelela ont assisté au lancement public du plan stratégique, de la charte du service et du site Web du bureau de l'Ombudsman. Au fur et à mesure que l'Ombudsman transforme l'attention et la portée des types de plaintes faisant l'objet d'une enquête, ceux-ci brillent sur le bureau et recueillent un soutien public. L'Ombudsman s'est engagé dans un solide processus de mise en réseau avec des organismes locaux et internationaux qui s'occupent de responsabilité et de transparence.

### c. Gestion des plaintes Formation avec Dr Victor Ayeni 2-3 novembre 2016



Dr Victor Ayeni

En novembre 2016, avec l'aide de la PPSA, le CROA a planifié et organisé une formation de deux jours. La formation, dirigée par l'expert international de l'Ombudsman et le Directeur de la gouvernance et de la gestion des services internationaux (GMSI), le Dr Victor Ayeni, a eu lieu en deux pistes. Vingt-neuf Ombudsmans ont participé à une discussion facilitée d'une journée concernant les problèmes critiques touchant les médiateurs en Afrique, tandis que 34 employés des bureaux de l'Ombudsman ont participé à une formation de gestion des plaintes de deux jours facilitée par l'adjointe de GMSI, le Dr Susanna Reece. C'était la première formation du CROA menée simultanément dans les quatre langues de l'AOMA: l'anglais, le français, le portugais et l'arabe, en fournissant aux médiateurs et à leur personnel la possibilité de rencontrer et de discuter de l'avenir de l'institution sur le continent.

### d. Formation de l'Ombudsman militaire

#### Formation d'Ombudsman militaire sud-africain (SAMO) 12-14 décembre 2016



En décembre 2016, le CROA a organisé un programme de formation et de formation sur les enquêtes de l'Ombudsman pour 20 analystes et membres du personnel de l'Ombudsman militaire d'Afrique du Sud (SAMO) à Pretoria. La formation de trois jours, a couvert les principes et les fonctions de l'Ombudsman, la pratique de l'enquête et le processus de résolution. La formation a fourni une base utile pour le bureau récemment créé, qui traite des conditions de service pour les membres et les anciens membres. Les commentaires après la formation indiquent que le personnel a estimé qu'ils seraient en mesure d'utiliser certaines des techniques et des compétences illustrées par le cours dans leur travail quotidien, en particulier, les techniques de pratique d'enquête traitant des perceptions partisans, des processus d'inférence et de la pensée latérale. Le CROA travaillera avec le Dr Victor Ayeni de Governance and Management Services International (CSMI) pour coordonner la formation de suivi avec SAMO, au besoin.

C'était la première formation du CROA menée simultanément dans les quatre langues de l'AOMA: l'anglais, le français, le portugais et l'arabe, en fournissant aux médiateurs et à leur personnel la possibilité de rencontrer et de discuter de l'avenir de l'institution sur le continent.

# Évènements prévus

## a. 27-30 mars: Zambie

(Cinq livrables prévus):

- i. **L'IIO réunion de la région Afrique.** Cela semble être la première réunion de l'IIO Région Afrique depuis la réunion d'août 1996 à Pretoria (qui était un aperçu pour la Conférence universitaire quadriennale 2000 IIO très acclamée à Durban)
- ii. **Formation régionale de l'Afrique australe** (également des participants ouverts à la réunion de la Région IIO): 'Comment élaborer un plan stratégique', animé par le Dr Victor Ayeni
- iii. Élaboration du **plan stratégique de l'AOMA** (Dr Ayeni et AOMA EXCO)
- iv. **Réunion régionale de l'AOMA en Afrique australe**
- v. Entrevues en cours pour **l'étude CROA/IIO la Région Afrique**

## b. 18-22 Aout: Ouganda

- i. **Enseignement régional de l'Afrique orientale** en médiation
- ii. **Réunion régionale de l'AOMA en Afrique orientale**
- i. Entretiens en cours pour **l'étude CROA/IIO Région Afrique**

## c. Le mois de mai

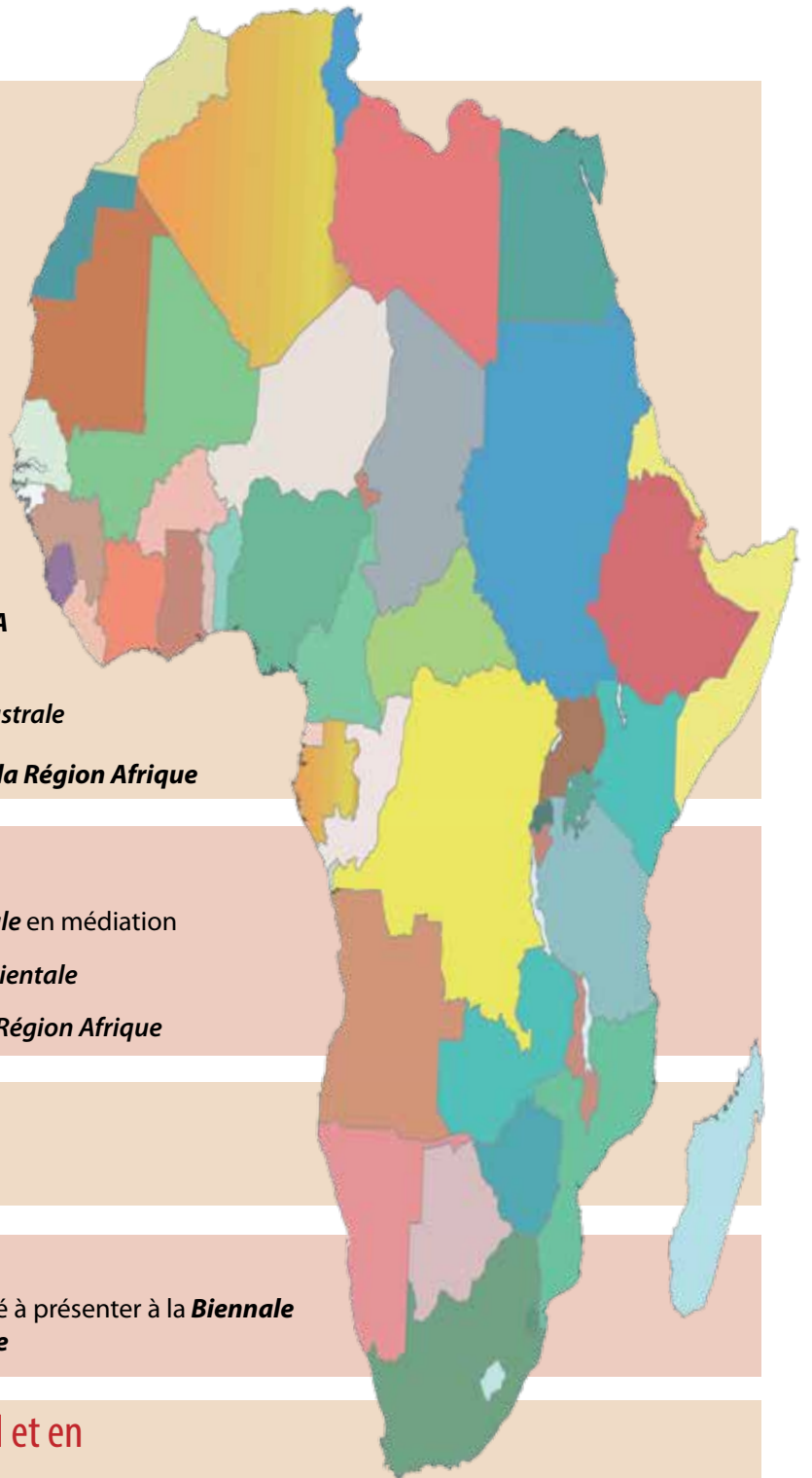
*Visite d'étude pilote*

## d. 12-14 juin

La directrice du CROA madame Brock, a été invitée à présenter à la **Biennale Conférence du Caribbean Ombudsman Institute**

## e. Formation Régionale en Afrique central et en Afrique du Nord

*Les hôtes et les dates à déterminer*





# Phrases Utiles

ENGLISH	FRENCH	SPANISH	PORTUGUESE
Good morning/day	<i>Bonjour</i>	<i>Buenos días/Buen día</i>	<i>Bom dia</i>
Can you help me? (inf)	<i>Tu peux m'aider?</i>	<i>Puedes ayudarme?</i>	<i>Pode me ajudar?</i>
Can you speak more slowly? (inf)	<i>Tu peux parler plus lentement?</i>	<i>Puedes hablar más despacio?</i>	<i>Pode falar mais devagar?</i>
What's happening?	<i>Qu'est-ce qui se passe?</i>	<i>Qué pasa?/Qué tal?</i>	<i>O que aconteceu?</i>
What is it?	<i>Qu'est-ce que c'est que ça?</i>	<i>Qué es esto?</i>	<i>O que é isto?</i>
I have no idea	<i>Je n'ai aucune idée</i>	<i>No tengo ni idea</i>	<i>Não tenho idéia</i>
I'm tired	<i>Je suis fatigué (fatiguée)</i>	<i>Estoy cansado (cansada)</i>	<i>Estou cansado (cansada)</i>
I'm sick	<i>Je suis malade</i>	<i>Estoy enfermo (enferma)</i>	<i>Estou doente</i>
I'm hungry	<i>J'ai faim</i>	<i>Tengo hambre</i>	<i>Estou com fome</i>
I'm thirsty	<i>J'ai soif</i>	<i>Tengo sed</i>	<i>Estou com sede</i>
I'm cold	<i>J'ai froid</i>	<i>Tengo frío</i>	<i>Estou com frio</i>
I'm hot	<i>J'ai chaud</i>	<i>Tengo calor</i>	<i>Estou com calor</i>
I'm bored	<i>Je m'ennuie</i>	<i>Estoy aburrido (aburrída)</i>	<i>Estou chateado (chateada)</i>
I forgot	<i>J'ai oublié</i>	<i>Me olvidé</i>	<i>Me esqueci</i>
I have to go	<i>Je dois y aller</i>	<i>Tengo que irme</i>	<i>Tenho que ir agora</i>
Welcome	<i>Bienvenue</i>	<i>Bienvenidos</i>	<i>Bem-vindo(s)</i>
Let's go	<i>Allons-y</i>	<i>Vamos</i>	<i>Vamos</i>
Good luck	<i>Bonne chance</i>	<i>Buena suerte</i>	<i>Boa sorte</i>
Have fun (plural)	<i>Amusez-vous</i>	<i>Diviértanse/Que se diviertan</i>	<i>Divirta-se</i>
Have fun (inf)	<i>Amuse-toi</i>	<i>Diviértete/Que te diviertas</i>	<i>Diverte-te</i>



مركز بحوث الرقابين الأفارقة

African Ombudsman Research Centre

Centre de Recherche des Ombudsman Africains

Centro de Investigação da Provedoria de Justiça Africana

## PUBLIÉ PAR LE CENTRE DE RECHERCHE DES OMBUDSMAN AFRICAINS (CROA)

E531, Shepstone Building, Howard College Campus  
Université de KwaZulu-Natal, Durban, 4001, Afrique du Sud  
Telephone: +27 31 260 3823 • Fax: +27 31 260 3824

Email: lwelela@ukzn.ac.za

[www.aoma.ukzn.ac.za](http://www.aoma.ukzn.ac.za)



منظمة الموفقين والوسطاء والرقابين الأفارقة

African Ombudsman and Mediators Association  
Association des Ombudaman et Mediateurs Africains  
Associação dos Ombudsman e Mediadores

## ASSOCIATION DES OMBUDSMAN ET MEDIATEURS AFRICAINS (AOMA)

Secrétariat Général  
La Commission sur la Justice Administrative  
West-End Towers, 2e étage  
Waiyaki Way • Westlands  
P.O. Box 20414 00200 • Nairobi

[www.aoma.ukzn.ac.za](http://www.aoma.ukzn.ac.za)